



Avant Programme du CSO Du 13 Avril 2025

Organisé par :

REBELLE EQUESTRIAN CLUB

Sous

L'égide de la Fédération Tunisienne Des Sports Équestres



Date : 13/04/2025

Lieu : -FOUCHENA–BEN AROUSS -

CONDITIONS GENERALES DU CONCOURS :

Le concours sera organisé conformément aux règlements suivants :

- Règlement général de la FEI, 24^{ème} édition, mise à jour au 1er janvier 2025.
- Règlement sportif général de la FTSE, édition 2023.
- Règlement FEI des concours de Saut d'Obstacles, 27^{ème} édition, mise à jour au 1er janvier 2025.
- Règlement vétérinaire, 15^{ème} édition, mise à jour au 1er janvier 2025.

ORGANISATEUR :

Association "AL ASSIL" Sous L'égide de la Fédération Tunisienne Des Sports Équestres

COMITE D'ORGANISATION :

Président De L'événement:	Mr Nouredine Jaziri.
Directeur Du Concours:	Mr Kais Kchaou.
Conseiller Technique FTSE:	Mr Anis Sellami (TUN) .
Membres:	Mr Chiheb Bosri/Mme Olfa Besrouf/ Mr Hosni Jbeniani/ Mme Sarah Mrabet.
Coordinateur :	Mr Abdallah Rahmeni(90 157 376).
Trésorerie :	Mr Ridha Jemii.
Secrétariat Du Concours:	Mme Thouraya Ayadi.

JURY DE TERRAIN:

President:	Mr.Khaled Hedrich (TUN) (FEI level 2).
Membres :	Mr Imed Zarrouk(TUN) (FEI level 1) /Mr Amor Aouida(TUN).
Juge Chronométrateur :	Mr Oussema Sinen (TUN)
Commissaire en chef:Mr	Hatem Ben Mabrouk (TUN) (FEI level 1).
Stewards:	Mr Aid Ben Nacer (TUN) (FEI level 1) / Mr Rochdi Maalaoui(TUN) / Mr Amrou Mziou (TUN).

CHEFS DE PISTE :

Chef de Piste :	Mr Habib Gallalou (TUN).
Chef de Piste Adjoint :	Mr Naceur Hdhairia (TUN).

MEDECIN DU CONCOURS : Dr Ridha Ben Slimane.

MEDECIN VÉTÉRINAIRE: Dr. Ines Khosrof

MARECHAL FERRANT: Mr. Jamel Ben Mustapha.

PROGRAMME DU CONCOURS

Dimanche 13 Avril 2025

09H00 : Reconnaissance de la piste : Epreuve 1 : Initiation 1 (60 cm).

A la suite : Reconnaissance de la piste : Epreuve 2 : Initiation 2 (70 cm).

A la suite: Reconnaissance de la piste : Epreuve 3 : Préparatoire 1 (80-85 cm).

A la suite: Reconnaissance de la piste : Epreuve 4 : Préparatoire 2 (90-95 cm).

A la suite Reconnaissance de la piste Epreuve 5 : CSO* (100-105 cm)

Il est de la responsabilité de chaque club affilié de s'assurer que leurs participants ont l'âge correct et qu'ils répondent aux conditions d'engagement aux épreuves auxquelles ils sont engagés conformément aux tableaux des catégorisations et conditions techniques.

Un contrôle aléatoire des documents des chevaux participant au concours sera effectué.

Les chevaux doivent être pucés et enregistrés à la FTSE.

N.B : Les horaires et les barèmes des épreuves pourront être modifiés en fonction du nombre des engagés.

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DU CONCOURS

DEROULEMENT

Extérieur

PISTE DU CONCOURS

Dimensions : 75x46m

Nature : sable

TERRAINS D'ÉCHAUFFEMENT

Espace de détente :

Dimensions : 50 x 40 m

Nature : Sable

FICHES DE SECURITE :

OLAF PETERSON

MATERIEL DE CHRONOMETRAGE :

TAG HEUER

ENGAGEMENTS :

Les inscriptions au concours ne peuvent se faire que sur le site web de la FTSE: www.ftse.org.tn **Avant Vendredi 11 Avril 2025 à minuit.**

50 Dinars pour l'épreuve **Initiation 1.**

50 Dinars pour l'épreuve **Initiation 2.**

60 Dinars pour l'épreuve **Préparatoire I et Préparatoire II.**

70 Dinars pour l'épreuve **CSO*.**

Les engagements terrain ou les modifications des engagements sont possibles une demi-heure avant le démarrage de la reconnaissance de l'épreuve concernée. Les engagés terrain passeront en début d'épreuve.

NB: -Au vu des conditions sanitaires actuelles, un examen vétérinaire sera fait.

-En plus des carnets de santé chaque club devra se munir d'une attestation signée par son vétérinaire attestant la prise de température sur 72h des chevaux / poneys participants au concours.

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES EPREUVES

DIMANCHE13 AVRIL 2025 :

EPREUVE 1 : Initiation 1.

Date et heure: **Dimanche13/04/2025à 09H00.**

Catégorie de Cavaliers: **Licence Initiation**

Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux

Barème: **A Sans chrono sans barrage Art (Art 238.1.1)**

Vitesse: 325 m/min

Hauteur: Max 60 cm

**Médaille pour tous les cavaliers ayant
effectué un parcours sans faute**

**Des prix en nature pour cinq (05)
cavaliers participants (Par Tirage Au
Sort)**

Participation Des Chevaux à L'épreuve Initiation 1 :2 fois en gardant le même nombre de participations maximum à un concours.

EPREUVE2 : Initiation 2.

Date et heure: **Dimanche13/04/2025à l'issue de l'épreuve précédente.**

Catégorie de Cavaliers: **Licence Initiation**

Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux

Barème: **A Sans chrono sans barrage Art (Art 238.1.1)**

Vitesse: 325 m/min

Hauteur: Max 70 cm

**Médaille pour tous les cavaliers ayant
effectué un parcours sans faute**

**Des prix en nature pour cinq (05)
cavaliers participants (Par Tirage Au
Sort)**

Participation Des Chevaux à L'épreuve Initiation2 :2 fois en gardant le même nombre de participations maximum à un concours.

EPREUVE 3 : Préparatoire I

Date et heure : **Dimanche13/04/2025**à l'issue de l'épreuve précédente.

Catégorie de Cavaliers: **Licence Qualification.**

Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux.

Barème : Deux phases Temps Différé (Art. 274.1.5.6).

Vitesse : 325 m/mn

Hauteur: (80-85 cm)

Largeur : (90-95 cm)

Participation Des Chevaux à L'épreuve Préparatoire I: 2 fois en gardant le même nombre de participations maximum à un concours.

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe+Médaille+ 250 Dt
2 ^{ème}	Médaille + 120 Dt
3 ^{ème}	Médaille + 100 Dt
4 ^{ème}	Médaille + 80 Dt
5 ^{ème}	Médaille + 60 Dt
6 ^{ème} au 10 ^{ème}	Médaille
Dotation Totale	610 Dinars

EPREUVE 4 : Préparatoire II

Date et heure : **Dimanche13/04/2025**à l'issue de l'épreuve précédente.

Catégorie de Cavaliers: **Licence Qualification.**

Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux.

Barème : Barème Difficultés Progressive sans barrage (Art 269)

Vitesse : 325 m/mn

Hauteur: (90-95 cm) JOKER 105cm

Largeur : (100-105 cm)

Participation Des Chevaux à L'épreuve Préparatoire II: 1 fois en gardant le même nombre de participations maximum à un concours.

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe+Médaille+ 250 Dt
2 ^{ème}	Médaille + 120 Dt
3 ^{ème}	Médaille + 100 Dt
4 ^{ème}	Médaille + 80 Dt
5 ^{ème}	Médaille + 60 Dt
6 ^{ème} au 10 ^{ème}	Médaille
Dotation Totale	610 Dinars

EPREUVE 5 : CSO*

Date et heure: **Dimanche13/04/2025**à l'issue de l'épreuve précédente.

Catégorie de Cavaliers: **Licence Qualification / LicenceCompétition**

Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux de 4 ans et plus

Barème : A au Chrono avec Barrage (Art. 238.2.2).

Vitesse : 350 m/mn

Hauteur: (100-105 cm)

Largeur : (110-115 cm)

Participation Des Chevaux à L'épreuve CSO* : 1 fois en gardant le même nombre de participations maximum à un concours.

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe+Médaille+ 400 Dt
2 ^{ème}	Médaille + 300 Dt
3 ^{ème}	Médaille + 150 Dt
4 ^{ème}	Médaille + 100 Dt
5 ^{ème}	Médaille + 70 Dt
Dotation Totale	1020 Dinars

ANNEXE I

Réclamations

Conformément à l'article 10 du Règlement sportif général de la FTSE ; toute réclamation, pour être valable, doit être faite par écrit, accompagnée d'une caution équivalente à 150dt et déposée auprès du président du jury dans les 30 minutes après la proclamation des résultats.

Docteur, vétérinaire et maréchal ferrant

Les soins médicaux, les soins vétérinaires ainsi que les services de maréchalerie seront à la charge des participants. Le comité organisateur n'interviendras dans les règlements.

Toutes les dispositions médicales et vétérinaires sont soumises aux conditions sanitaires médicales et vétérinaires tunisiennes ainsi qu'aux règles et dispositions légales organisant l'exercice de la médecine et de la médecine vétérinaire en Tunisie.

Assurance

Tout propriétaire de cheval ou cavalier, est seul responsable de tout dommage causé par lui, ses employés, ses auxiliaires ainsi que par son cheval autiers.

Tout cavalier ou propriétaire est donc amené à contracter une assurance responsabilité civile (RC) couvrant suffisamment toute participation à des concours Équestres nationaux ou organisés à l'étranger et de maintenir cette police en vigueur.

Le comité organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident.

Organisation du concours


Dans des circonstances exceptionnelles, ainsi qu'avec l'approbation du jury de terrain, le comité organisateur se réserve le droit de modifier le programme

Pour clarifier des problèmes ou des affaires causées par des omissions ou à cause de circonstances non prévues. De telles modifications doivent être communiquées à tous les concurrents et officiels, dès que possible, et notifiés au secrétaire général par le président du jury.

Prélèvements pour la recherche de produits interdits

Des contrôles réguliers seront effectués lors des compétitions, le prélèvement d'échantillon est recommandé sur toutes les épreuves.

La désignation et le nombre des chevaux à contrôler est à la discrétion du délégué vétérinaire (président de la commission vétérinaire) et du président du Jury.

YELLOW WARNING CARD 2025		YELLOW WARNING CARD 2025		
Event _____	_____	Extract of Art. 164.3, FEI General Regulations (GRs)	24th Edition, 01 January 2020, updates effective 01 January 2025	
Competition _____	_____	164.3 Yellow Warning Card	(a) A Yellow Warning Card may be issued to a Person Responsible by the President of the Ground Jury, the Chief Steward or the Technical Delegate during the Period of Jurisdiction for the following offences:	
Date _____	_____		- Abuse of Horse	
Person Responsible Art. 118.3, FEI General Regulations (GRs)	_____		- Incorrect Behaviour by the Person Responsible and/or Incorrect Behaviour by a member of their entourage. For the purpose of this article, the term "entourage" shall mean the Person Responsible's parent, spouse or partner, family member, coach, trainer, groom, crew or other person directly connected with the Person Responsible and includes the owner(s) of the Person Responsible's Horse.	
Name _____	_____		- Non-compliance with applicable Sport Rules	
FEI ID _____	_____		- Non-compliance with Protective Headgear Rules	
Horse Name _____	_____		(b) The Yellow Warning Card may be delivered either by hand or by any other suitable means. If after reasonable efforts the Person Responsible cannot be notified during the Period of Jurisdiction that the Person Responsible has received a Yellow Warning Card, the Person Responsible must be notified in writing within fourteen (14) days of the Event.	
OFFENCE (please tick one)			(c) A Yellow Warning Card may be issued in addition to any other Sanction(s) that may be issued in accordance with these GRs and/or the relevant Sport Rules.	
<input type="checkbox"/> Abuse of Horse	GRs Art. 142 & 164.3 and/or Eventing Rules Art. 526 & 527 (please specify) Reason _____		(d) If the same Person Responsible receives one (1) or more Yellow Warning Card(s) at the same or any other International Event within one year of the delivery of the first Yellow Warning Card, the Person Responsible shall be automatically suspended for a period of two (2) months after official notification from, or on behalf of, the FEI Secretary General.	
<input type="checkbox"/> Incorrect Behaviour as defined by the GRs	GRs Art. 164		Extract of Art. 527, FEI Eventing Rules	
<input type="checkbox"/> Non-Compliance with Protective Headgear Rules	GRs Art. 140		26th Edition effective 01 January 2025	
<input type="checkbox"/> Non-Compliance with applicable Sport Rules (specify)	GRs Art. 164 Please specify which sport Rules: _____		Yellow Warning Card will be systematically awarded for the following offence:	
Signature of Official _____	_____		a) All cases of excessive use of whip, as defined above, or by stronger sanction(s) (as provided for under Art.526.2).	
Signature of Person Responsible _____	_____		b) Any other cases of Abuse of Horse	
			c) Excessive pressing of a tired horse	
			d) Riding an Exhausted horse coupled in addition to Disqualification.	